

## PASSEPORT SPORTIF - Tsukuri

[www.tsukuri.org](http://www.tsukuri.org)

Ce document est nécessaire pour participer aux compétitions : Si vous ne le possédez pas, veuillez apporter au secrétariat de votre club une photo d'identité et la somme de 8 euros (à partir de la catégorie benjamins).

Vous êtes en possession d'un passeport sportif qui regroupe toutes les informations nécessaires pour vous présenter à une compétition officielle. Ce passeport est valable 8 ans et doit être correctement rempli; pour cela, veuillez vérifier différents points :

- la page des grades doit être complète : date et signature du professeur
- certificat médical : 1 page est prévue et votre médecin doit valider et dater à l'emplacement indiqué (certificat datant de moins d'un an)
- licences : 2 timbres de licences sont nécessaires dont celui de l'année en cours (3 pour un passage de grades officiel)
- résultats : faire remplir tous vos résultats officiels par le responsable de la compétition.

**Important:** à partir de la catégorie 'cadet', il est obligatoire de prouver sa nationalité française (compétition officielle) avec la carte d'identité, le passeport... (le permis de conduire n'est pas valable).

**Résultats:** ils sont enregistrés régulièrement sur le site du club ([www.tsukuri.org](http://www.tsukuri.org))

Marc Duriez [duriezmarc@yahoo.fr](mailto:duriezmarc@yahoo.fr)

Henry Christophe Cauchy, Président du Tsukuri